ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

football

Question écrite n° 100341

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les violences sur les stades de football. D'ailleurs, selon des statistiques établies à la mi-saison par la Ligue nationale de football, 585 procédures disciplinaires ont été lancées entre juillet et décembre 2005 pour des bousculades, coups visant ou impliquant un arbitre. Des procédures qui ne tiennent pas compte des cartons jaunes, rouges, des accrochages entre joueurs, des bagarres qui surviennent après le match, ou dans les tribunes. En conséquence, il aurait souhaité savoir quelles mesures il entend prendre pour endiguer ces phénomènes de violence.

Données clés

Auteur : M. Jacques Remiller
Circonscription : Isère (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 100341
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7450